

# Conduites addictives

Etre « addict », un terme qui renferme une terminologie vaste avec des concepts complexes. Entre addiction et dépendance, avec ou sans substance, comment comprendre, gérer, accompagner et soigner les patients qui présentent des conduites addictives ? Quelle place pour l'addiction dans le soin ? Quelle place pour le soignant dans l'interaction avec le patient ?

## Ce programme vise à :

- Représentation de la notion d'addiction
- Sensibilisation au concept de dépendance
- Repérage et accompagnement des patients hospitalisés

## CATÉGORIE PROFESSIONNELLE

- Paramédicaux
  - > Aide-soignant
  - > Auxiliaire de puériculture
  - > Manipulateur d'électroradiologie médicale (ERM)
  - > Masseur-kinésithérapeute
  - > Puéricultrice Diplômée d'Etat
  - > Infirmiers
    - \* Infirmier Diplômé d'Etat (IDE)
    - \* Infirmier Anesthésiste Diplômé d'Etat (IADE)
    - \* Infirmier de Bloc Opératoire Diplômé d'Etat (IBODE)
- Administratifs

## CONCEPTEUR – FORMATEUR



# Conduites addictives

Psychologue clinicienne, Formatrice afpc.

## METHODE – MODE D'EXERCICE DU PARTICIPANT

Méthode cognitive démonstrative et active.

Mode d'Exercice du Participant : Formation présentielle.

> Un support de formation est remis à chaque participant.

## CONTENU CONFORME AUX EXIGENCES DPC

### Etape 1 : EVALUATION DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

Elle sera réalisée avant la formation à l'aide de notre guide « Mon DPC avec l'afpc » partie 1 : questionnaire relatif aux attentes de chaque participant en lien avec les objectifs du programme et ses pratiques professionnelles.

### Etape 2 : ACQUISITION ET PERFECTIONNEMENT DES CONNAISSANCES

Afin d'aborder le plus complètement les conduites addictives, la formation sera articulée autour de 3 temps :

- Eléments théoriques
- Echanges sur des situations vécues
- Etude de vignettes cliniques avec analyse des pratiques professionnelles

> Définition de la notion d'addiction.

> Existe-t'il une personnalité dépendante ?

> Comment repérer une addiction / dépendance ?



# Conduites addictives

> Comment gérer les conduites addictives dans un service de soin ?

- Quand l'addiction est le motif d'hospitalisation ?
- Quand l'addiction est un trouble secondaire au motif d'hospitalisation ?

> Quelle relation thérapeutique avec les patients présentant des conduites addictives ?

> Quels sont les acteurs de la prise en charge au sein et en dehors de l'hôpital ?

**Etape 3 : EVALUATION DES ACQUIS DE LA FORMATION** permettant la mise en place et le suivi d'actions d'amélioration

A l'issue de la formation, des évaluations des acquis de la formation (Article L.6353-1 du CDT) et de la satisfaction seront réalisées par le formateur. Le prestataire délivrera au stagiaire une attestation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.

La partie 2 de notre guide « Mon DPC avec l'afpc » servira d'outil de formalisation d'un plan d'actions visant l'amélioration des pratiques professionnelles et d'évaluation des actions correctives mises en place.

Une attestation de participation à un programme de développement professionnel continu (DPC) sera fournie aux participants conformément à l'arrêté du 25 juillet 2013 relatif au DPC.

